COMMENT ORGANISER UN REFUGE D'OISEAUX

Tout propriétaire d'une parcelle de terrain, aussi petite soit-elle, peut y créer un Refuge pour la protection des Oiseaux. Il lui suffit de s'engager à ne pas tuer les Oiseaux qui y vivent en liberté et à ne pas permettre qu'on les détruise ou les dérange.

ENGAGEMENT POUR CREATION D'UN REFUGE : Sur proposition du propriétaire (ou du locataire), tout domaine (terrain, pre, forêt, bois, jardin, espace vert, plan d'eau...) privé ou appartenant à des collectivités publiques ou à des organismes privés ou publics, peut devenir "Reserve naturelle libre", c'est à dire un espace où la Nature est protégée grâce à l'adhésion (du propriétaire ou du locataire) à la Société Nationale de Protection de la Nature, 57, rue Cuvier, Paris (5e), reconnue d'utilité publique. Bien entendu, l'adhérent conserve tous ses droits sur sa propriété, la libre et entière disposition de son bien, l'administration et la jouissance de celui-ci.

PLAQUE "REFUGE POUR LES OISEAUX" : Pour le propriétaire ou le locataire le refuge est donc officiellement constitué vis à vis de la Société. Mais afin que nul n'ignore l'existence de ce nouveau territoire de protection, il est indispensable d'apposer à chaque entrée ou accès de la propriété, une plaque officielle de la Ligue de Protection des Oiseaux indiquant "Refuge pour les Oiseaux".



Plaque 32/32 en tôle blanche, impression bleue

DIVERS MOYENS AIDANT AU REPEUPLEMENT

Ces terrains ainsi protégés ont déjà une incontestable utilité. Pourtant beaucoup de propriétaires seront intéressés à ne pas se contenter de ce rôle passif. S'ils veulent avoir la joie de voir revenir les Oiseaux, de les voir s'y installer, s'ils veulent décupler rapidement dans leurs refuges la population aviennne, il y a divers moyens qui ont fait leur preuve.

LE NOURRISSAGE HIVERNAL : Celui-ci est particulièrement important car il attire les Oiseaux, les retient et les familiarise avec un site. Il est fréquent de constater que les Oiseaux sédentaires restent nicher au printemps et que les Oiseaux migrateurs y reviennent régulièrement d'année en année comme le prouvent les nombreuses études faites sur la migration. Pâtée de graisse fondue ou de margarine mélangée à du pain sec émietté et à des graines telles que/ tournesol, millet, chènevis, blé passé. Placer dans de petites coupes à la fourche des branches ou fixées sur un piquet pour les Oiseaux percheurs, graines et pain à terre pour les Oiseaux mangeant au sol.

ABREUVOIRS : Si la propriété manque d'eau, il faut prévoir de petits abreuvoirs en forme de coupe d'un maximum de 4 cm de profondeur afin d'éviter les noyades.

NICHOIRS : Même dans les terrains peuplés de nombreux arbres riches en cavités naturelles, les nichoirs artificiels sont encore très utiles car, bien placés et surveillés, ils offrent une sécurité plus grande et ont l'avantage d'être à l'abri des chats. Les placer entre 2 et 3m du sol, contre un tronc légèrement incliné pour que la pluie n'y pénètre pas. Direction Sud-EST ; Trou de vol libre de tout branchage. Les espacer de 20 à 30m et les fixer solidement en utilisant le fil métallique des électriciens, entouré de plastique. La meilleure époque pour les placer se situe entre novembre et février.

VEGETATION NATURELLE : La sauvegarde des Oiseaux commence par celle de la végétation. Il faut conserver au maximum les milieux naturels où vivent et se reproduisent les Oiseaux tels que les haissons groupés et les taillis non nettoyés du bas, les haies, le lierre autour des arbres et sur les murs, les ronces, les épines blanches, les arbousiers et les troncs d'arbres creux.

PLANTATIONS SPECIALES : On peut aussi planter (dès les premières pluies d'automne), des arbres et des arbustes: les Cyprès qui constituent d'excellents dortoirs, des Sorbier des Oiseaux, des Aubépines, des Genévriers.

FLEURS : On peut aussi semer des fleurs pour leurs graines après floraison, les Oiseaux en sont très friands: Cosmos, Centaurées, Scabieuses, Soucis, et Tournesols.

PRODUITS CHIMIQUES : Il faut éviter au maximum l'utilisation des pesticides et autres produits chimiques ainsi que la plupart des désherbants qui sont nuisibles à l'avifaune.



Nichoir-bûche